

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mercredi 10 Avril 2024

A la Mairie de Pierre-Buffière

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Mercredi 3 Avril 2024

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline		X
CHAUMEIL Nathalie	X		LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian	X		TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT absente excusée, a donné pouvoir à Mme Emilie GILLET.

▪ **Secrétaire de séance** : Mr Guy MONTET

▪ **DÉLIBÉRATION N°2024-035 CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EPCI.**

Monsieur le Président indique que le résultat cumulé au 31 Décembre 2023 de la Section de Fonctionnement du Budget Principal de l'EPCI s'élève à la somme de **826 910.36 €.**

Il propose au conseil communautaire de rajouter à ce montant l'excédent 2023 du Budget « Ordures Ménagères » (69000) qui est supprimé au 31 décembre 2023 et qui s'élève à la somme de **47 560.45 €**, soit un résultat cumulé global de **874 470.81 €.**

Il propose ensuite au conseil communautaire de procéder à l'affectation de ce résultat sur le Budget Primitif 2024 de l'EPCI.

Le Conseil Communautaire, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20240410-2024-035-DE
Date de télétransmission : 24/04/2024
Date de réception préfecture : 24/04/2024

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	125 818,90
Déficit d'investissement antérieur reporté	-18 951,86

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Solde d'exécution de l'exercice	102 220,73
Solde d'exécution cumulé	83 268,87

RESTES A REALISER AU 31/12/2023

Dépenses d'investissement	1 203 825,55
Recettes d'investissement	473 215,28
SOLDE	-730 610,27

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2023

Rappel du solde d'exécution cumulé	83 268,87
Rappel du solde des restes à réaliser	-730 610,27
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	647 341,40

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	701 091,46
Résultat antérieur	125 818,90
Résultat 2023 du Budget "ORDURES MENAGERES" (69 000)	47 560,45
TOTAL A AFFECTER	874 470,81

- Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	647 341,40
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2024)	
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	647 341,40
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	227 129,41
TOTAL	874 470,81

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A PIERRE-BUFFIERE, LE 10 AVRIL 2024

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	20
Votants	22
Exprimés	22
Contre	0
Pour	22
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET

